

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 mars 2015 à 10 h

Les membres du Conseil d'Administration :

Présents : Mmes AUBELEAU Annie, MASSON-BLEUZE Josette, MORAZZINI Lina, ROGUES Juliette – MM. FONDJA Jacques, PANTEL Francis, ROMERSA Roger

Absents et excusés : Mme AUZANNEAU Lucienne, M. DUMAS Daniel

Les adhérents :

Présents ou ayant envoyé leur pouvoir : Mmes BERNILLON Chantal, BONNEFOY Odile, BOUILHAC Danielle, CHAMPEL Nelly, CHAVAS Mara, CHEVALEYRE Irène, DUMAS Yvette, HOUBART Thérèse, HUBER Sylviane, KLIS Christiane, PAGES Monique, PANTEL Chantal, REVOLLAT VEUILLET Louise, RIPAILLE Dominique, ROBERT Marie-France, ROYER Hélène, SIMON Annette, TISSOT Janine, VERGUIN Monique – MM. BERNILLON Gérard, BONNEFOY Daniel, BOURDUGE René, BOUSSARDON Jean Claude, CHAMPEL Lucien, CHAPELAN Maurice, CHAVAS Michel, CHEVALEYRE Robert, DUFOUR Jean Bernard, FAURE Michel, MELINAND Jean Paul, MERLEN Dominique, MORAZZINI Algérino, MOREL Jean Paul, PAGES Michel, PHILIBERT Pierre, ROBERT Roger, ROUSSIN Jean Marie, SAADI Jean Claude, SIMON Claude, BLEIN Jean Pierre, TOSOLINI Louis, VERCHERE Jacques

Absents et excusés : Mmes ANCEAU Chantal, BERKOWICZ Nicole, CHARET Françoise, GIRAUD Nina, HARTMANN Thérèse, MEMERY Chantal, PIEYRE Marie Rose, ROUX FANTON Jane, SEIGLE VASSE Anita, ZANETTI Michèle - MM. ALIBERT Jeany, BERTHELOT Jean Louis, BOURGAULT Jean Pierre, BRUN André, CHALUMOT Robert, CLERGEAT Jean, COMBAZ André, DECHAVANNE Jean, DELIGNETTE Bernard, DURAND Alain, FONTAINE Yves, FRANCO André, GAUTHIER Alain, JOUBERT André, LAPERRIERE Charles, LAPIERRE Claude, MERLE Marcel, MEYNIER Louis, PEGEON Marc, ROLLAT Marc, SEIGLE VASSE Georges, ZANETTI Michèle.

[1] accueil et début de l'Assemblée Générale

Tous les membres du CA remercient les adhérents de leur présence, avec le plaisir de se retrouver au moins une fois par an pour ceux qui n'ont pas pu participer aux différentes sorties. Début de cette AG et désignation d'Annie AUBELEAU comme secrétaire de séance (en remplacement de Lucienne AUZANNEAU « frappée » par la grippe). Annie & Lucienne se sont concertées ensuite pour finaliser ce compte rendu déjà préparé par Lina.

Aujourd'hui nous sommes 40 et 27 pouvoirs. Le quorum est largement atteint.

[2] compte rendu d'activité 2014

Les manifestations 2014 ont été développées au fur et à mesure dans les bulletins d'information, mais les rappelons ci-après :

(a) sorties, séjours, restaurant

1. Le restaurant au Lycée Rabelais à Dardilly après l'AG de 2014 avec 40 participants dont 2 invités.
2. Le séjour en Croatie avec 50 participants dont 26 adhérents et 24 invités
3. La journée à Yvoire et le Lac Léman avec 45 participants dont 31 invités (y compris les membres d'une autre association qui nous ont rejoints pour compléter un bus privatif).
4. La visite du Vieux Lyon avec 30 participants dont 6 invités.

	A.G.	CROATIE	YVOIRE	VIEUX LYON	TOTAL
adhérents	38	26	14	24	102
invités	2	24	31	6	63
TOTAL	40	50	45	30	165

Soit 165 personnes avec 4 évènements pour l'année 2014 contre 134 personnes en 2013 avec 3 évènements. La moyenne reste constante. Les participations financières de l'ARAL par adhérent sont variables, à savoir :

Resto AGle : 7 €	Croatie : 70 €	Yvoire : 14.50 €	Vieux Lyon : 10 €
------------------	----------------	------------------	-------------------

Pour rappel, seuls les adhérents bénéficient de la participation financière, dont le montant est toujours défini par les membres du conseil d'administration. Toutefois, cette participation se limite à 30 adhérents à chaque sortie, pour éviter de déséquilibrer notre budget. Cette limite n'a jamais été atteinte à ce jour. Nous remercions les invités de leur intégration avec les membres de l'ARAL et permettent d'avoir des tarifs préférentiels.

Le séjour 2014 qui était la Croatie, s'est déroulé du 8 au 14 avril 2014. Nous sommes partis sous la pluie, mais avec un temps splendide pendant ce séjour, pour apprécier les sites visités, c'est plus agréable sans parapluie. Visite de magnifiques villages de pêcheurs, des îles sur l'Adriatique à faire rêver et le Parc National de Croatie grandiose avec la faune et la flore à profusion. Un compte rendu a été rédigé et transmis aux participants. Si certains souhaitent le recevoir, ils peuvent demander une copie (voir Lucienne). De plus, n'oubliez pas d'aller consulter notre site internet, qui vous donnera le détail et des photos.

La sortie d'une journée s'est déroulée à Yvoire et le Lac Léman le 12 juin 2014. Les deux heures de trajet ont été vite oubliées en arrivant à Yvoire avec des superbes paysages. La journée a été pleine de découvertes, aussi bien visuelles que gustatives dans un restaurant avec vue sur le lac. Yvoire est un village médiéval fortifié situé sur les rives du [lac Léman](#). Il est classé parmi les [plus beaux villages de France](#). C'est l'une des destinations touristiques les plus prisées, pour preuve : 1 million de visiteurs par an. Le village est récompensé chaque année depuis 1959 au [Concours des villes et villages fleuris](#) où il est actuellement classé au premier rang (quatre fleurs). Après-guerre, le maire Paul Jacquier (durant 50 ans), voulait faire de sa ville un village touristique, et le constat est qu'il a pleinement rempli sa mission.

La dernière sortie s'est déroulée le 19 novembre 2014 avec la visite du Vieux Lyon et ses traboules. Une guide conférencière nous a fait découvrir des quartiers souvent interdits aux privés mais accessibles avec un professionnel. Des merveilles ont été

conservées avec l'obstination de certains élus de Lyon pour la sauvegarde de ce quartier. Cette visite était suivie d'un repas dans un lycée hôtelier « Jehanne de France » avec des prix intéressants permettant surtout de favoriser le travail des jeunes apprentis.

(b) bulletins d'information

Il est de tradition d'éditer 4 bulletins par an dans le but de vous transmettre les informations de l'ARAL, avec des rubriques parfois humoristes, car on ne se prend au sérieux. N'hésitez pas à nous transmettre des commentaires ou informations que vous souhaiteriez voir diffuser. Toutes vos suggestions seront analysées par les membres du CA, mais il faut savoir qu'à ce jour nous ne sommes pas submergés par vos courriers.

Surtout, n'hésitez pas à consulter notre site internet pour toutes nos informations : films, photos de nos voyages et sorties, Tous nos remerciements à Michel FAURE qui fait vivre notre site internet. Grâce à ses compétences et à son savoir-faire, nous pouvons ainsi nous approprier cette technologie, très présente dans nos foyers, et parfois se dire : mais que ferions-nous sans ordinateur ?

(c) adhésions

Nous sommes 85 adhérents inscrits à ce jour (83 en 2013). Pour avoir de nouveaux adhérents, nous comptons sur vous pour promouvoir l'ARAL. Les retraités de l'APAVE sont éparpillés dans diverses régions et la distance est souvent un handicap. Mais nous sommes à votre écoute pour trouver les solutions. Votre avis nous intéresse, car c'est votre association et surtout la vôtre. Les membres du CA sont uniquement le relais pour la faire évoluer dans la limite de nos moyens. Notre objectif est simple, c'est celui de passer des moments ensemble et de garder le fil de l'amitié, même si nous, retraités, avons de moins en moins de temps disponible avec différentes contraintes. C'est préférable que de rester dans un fauteuil toute la journée et vivre dans le passé. De belles années nous attendent encore, et essayons d'en profiter pleinement avant que des douleurs apparaissent.

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	12. 13	12.14
adhérents	31	30	30	26	20	20	20	49	77	82	87	88	83	85

[3] renouvellement du Conseil d'Administration

Nos statuts prévoient un nombre de 10 membres. Comme annoncé l'année dernière, nous sommes actuellement 9. L'échéance pour les membres actuels expire en 2015. De ce fait, nous demandons de renouveler votre confiance aux 9 membres élus (*pour 3 ans jusqu'en 2018*), sans oublier l'appel à candidature transmis lors de la convocation de l'AG pour intégrer l'équipe.

Les 9 membres actuels ont été réélus à l'unanimité. Sylviane HUBER présente sa candidature pour compléter le CA ; elle est élue « à main levée » et nous sommes heureux de l'accueillir. (présentation des membres du CA ci-jointe)

[4] présentation des comptes financiers par le Trésorier et approbation

Francis PANTEL, notre trésorier, nous fait la présentation du compte de résultats 2014 sans oublier le budget prévisionnel 2015 – nous le félicitons et approuvons les comptes à l'unanimité. Les tableaux récapitulatifs sont annexés à ce compte rendu.

Francis profite de cette occasion pour nous parler du **plan Inter-expansion** : le bilan sur les 3 dernières années est le suivant :

- ☐ 2012 : + 6,92 % sur montant brut
- ☐ 2013 : + 9,60 % sur montant brut
- ☐ 2014 : + 3,16 % sur montant brut

Révision de la cotisation 2015

Comme évoqué lors de notre AG 2014, la **cotisation 2015 est maintenue à 25 €**. Nous vous rappelons que cette cotisation est déductible des impôts au titre de l'article 200 du CGI ; Francis vous transmettra un reçu fiscal. Concernant 2016, selon la disponibilité du budget et aucune subvention, nous vous solliciterons pour éventuellement revoir le montant avec une majoration de 2 ou 3 euros.

[5] activités et projets pour l'année 2015

Selon l'enquête 2012, après la Croatie, votre choix était la Corse qui venait en 2^{ème} position. Ce séjour va se dérouler du 6 au 12 avril prochain avec seulement 31 participants (22 adhérents et 9 invités). Pourquoi si peu d'inscriptions ? Nous n'avons pas de réponse à cette question. Sans doute le prix qui a été certainement un des butoirs dans la décision ? Pourtant négocié au maximum, pour preuve le maintien du tarif pour 31 personnes pourtant programmé pour 40 personnes. De plus, rappelons que la Corse est une excursion chère. Ne pas oublier un avantage non négligeable le règlement x 4 fois, très apprécié par nos retraités dont les charges augmentent !!

Concernant le parking, M. CRET nous propose comme l'année dernière, celui de l'agence de Vénissieux en raison de la saturation de celui de Tassin. En accord avec l'agence de voyages, et sans supplément de prix, nous aurons 2 arrêts. Le 1er à Charbonnières, le 2^{ème} à Vénissieux. Un courrier de confirmation sera transmis auprès des personnes inscrites pour qu'elles nous déterminent leur lieu de départ (et éviter d'en oublier sur le bord de la route !).

D'autres sorties d'une journée seront programmées en 2015; Josette et Annie proposent au nom du CA le choix ci-dessous :

1/ CARS DE LA VALLEE

- **Drome** : soie et gastronomie en Drome (30 personnes 60.5 € - 40 personnes 53.50 €)
- **Les sources de la Loire** (30 personnes 68 € - 40 personnes 61.5 €)

2/ CARS FONTANA : Les Dombes : Musée du train et visite d'une ferme (30 personnes 73 € - 40 personnes 70 €)

3/ CARS VENET

- **Les Dombes** : restaurant et après-midi dansant (69.5 €)
- **Spectacle** : St Just St Rambert et restaurant (75 €),

Rappel : La participation de l'ARAL est définie par les membres du CA pour chaque sortie.

Après consultation des membres de l'assemblée, le choix de la journée se porte sur la **visite des sources de la Loire au Mont Gerbier de Jonc ; la date choisie est le lundi 15 juin 2015. Date à retenir.**

Les adhérents présents demandent de bien vouloir éviter le choix du mercredi pour les visites d'une journée.

Concernant les demandes de subventions, il est inutile de vous rappeler la difficulté pour en obtenir, particulièrement en cette période de restrictions budgétaires revues d'une manière drastique à la baisse. Pour rappel, nous avons obtenu une subvention de 1 000 € en 2014 par le Ministère de la Cohésion sociale et de la Santé. Nous allons essayer de renouveler une demande l'année prochaine ?

[6] projection de nos activités pour l'année 2016

Comme vous le savez un voyage se prépare à l'avance, alors on projette déjà pour 2016. Nous suggérons plusieurs destinations afin de découvrir de nouveaux sites avec des séjours que nous pensons agréables, et des tarifs raisonnables. Les prix ne tiennent pas compte de la subvention de l'ARAL accordée aux adhérents et qui sera définie par les membres du conseil d'administration :

- ☐ L'Espagne 7 jour pour 515 € pour les non-adhérents,
- ☐ La Côte Adriatique 7 jours pour 515 € (visite de Bologne) ou 525 € (visite de Venise) ou 6 jours pour 440 €
- ☐ La Toscane et les 5 terres : 7 jours pour 654 € (visite de l'île d'Elbe) ou 624 € (visite de Carrare) ou 6 jours pour 545 €
- ☐ Venise Vérone Padoue : 7 jours 636 € (+ Chioggia) ou 6 jours pour 557 €

Une demande est formulée concernant la destination du Portugal : trop loin pour envisager un voyage en car.

Après délibération, le choix de l'assemblée s'est porté sur **l'Italie (la Toscane et les 5 terres) pour 7 jours à 654 €** ; des précisions vous seront apportées ultérieurement.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous inscrire, sinon nous serions contraints d'annuler le voyage, ce que nous avons failli faire pour la Corse, si les tarifs n'avaient pas été maintenus par l'agence de voyage. Elle s'est engagée suite à nos bonnes relations depuis de nombreuses années et nous avons apprécié ce geste. Les règlements pourront se faire en 4 fois en respectant les dates d'échéance. Mais si un adhérent rencontre des difficultés financières, nous pourrions examiner sa situation avec attention. Ceci respectera l'engagement de solidarité que nous essayons de pratiquer, particulièrement dans ce monde actuel où l'égoïsme prime avant tout. Les années passent trop vite, et il est préférable d'aider maintenant, que regretter de n'avoir rien fait trop tard.

Par ailleurs, la question est posée concernant un voyage tous les 2 ans mais avec un prix de séjour plus onéreux ? à voir pour l'étalement des règlements sur plusieurs mois, déjà compliqués actuellement avec 4 mensualités, alors sur deux ans ?.

Une autre demande concerne la programmation d'un voyage durant un week-end prolongé pour visiter une ville européenne ?

[7] Interventions de MM. CRET et LARGE

Comme tous les ans, nous avons sollicité l'intervention de M. CRET, mais pour des raisons de déplacements professionnels, il ne peut être parmi nous aujourd'hui, ainsi que M. Olivier LARGE secrétaire du CE absent suite à un audit de dernière minute, mais il nous a transmis un message pour vous communiquer quelques informations. Nous le remercions vivement.

Questions :

Je vous rappelle les questions posées lors de l'AG en 2014 étaient :

- site internet accessible auprès des retraités de l'ARAL pour accéder aux différentes actions du CE ?*
- sur le site internet du CE, l'ARAL est-elle mentionnée ?*
- l'information de l'ARAL est-elle faite auprès des retraités lors de leur départ ?*

Je te remercie de ta réponse pour répondre en ton absence les informations auprès des adhérents.

Réponse : « Pour l'accès au site, cela sera opérationnel pour les retraités après 2011, date de mise en place de notre logiciel de gestion, courant mars. Pour les retraités plus anciens, il faudra nous faire la liste des adhérents de l'Aral, qu'on leur crée des accès.

Pour la mention sur le site, comme je te l'avais demandé, fais nous passer un contenu ou un lien à votre site Internet si vous en avez un. Nous avons par contre relayé l'info pour votre voyage en Corse.

Pour le départ à la retraite, fais nous passer des flyers et des bulletins d'infos : nous les donnerons avec les chèques cadeau du départ en retraite »

Pourquoi 2011 ? « Les salariés en question étaient sous Amaris (notre logiciel) en tant que CDI, et ont basculé dans la catégorie retraités à la date de leur retraite. Nous allons leur ouvrir les droits. Et pour les retraités plus anciens, nous les créerons dans Amaris pour qu'ils aient accès au site »

Notre souhait, est que le CE poursuive les travaux de photocopies de l'ARAL que nous vous transmettons pour information, à savoir : courriers, bulletins d'informations, etc mais aussi que l'ARAL puisse être partagée avec d'autres retraités du groupe APAVE

Conclusions

Merci à tous les membres du conseil d'administration pour leur engagement, qui donnent de leur temps pour vous offrir des prestations variées dans le but de vous satisfaire. L'objectif essentiel est surtout le plaisir de se retrouver. Il faut conserver cette solidarité qui manque tellement aujourd'hui, dans un monde où parfois les relations sont souvent illusoire. C'est également conserver les relations amicales après une activité professionnelle, et même parfois longue à l'APAVE.

Merci à vous tous de faire vivre notre association par vos encouragements et votre participation aux sorties qui nous permettent de passer des bons moments ensemble, avec le plaisir de visiter des lieux très diversifiés et toujours à la recherche de prix attractifs. Merci aussi de votre adhésion à l'ARAL sans quoi, notre association ne pourrait plus vivre, et nous lui souhaitons longue vie.

11 h 50 : fin de séance et RV au restaurant, le domaine de St Joseph à Ste Foy les Lyon (39 Av. Jean Paul II)

La Secrétaire,

Annie AUBELEAU

La Présidente,

Lina MORAZZINI

COMPTE DE RESULTATS 2014 (en €)

TITRES	RUBRIQUES et ACTIVITES	VALEURS	Total Valeurs	DEPENSES	RECETTES
1	RESSOURCES DISPONIBLES au 01/01/2014				
	livret Bleu Crédit Mutuel	1 775,13			
	Compte Crédit Mutuel	449,70	2 247,63		2 247,63
	Solde Caisse (espèces)	22,80			
2	RECETTES 2014				
	Intérêts 2014 (Livret Bleu)	54,01			
	Bordereaux des cotisations 2014	1 673,00	2 727,01		2 727,01
	subvention Ministérielle Santé Jeunesse et Sports	1 000,00			
3	DEPENSES de FONCTIONNEMENT				
	Assurance MAIF	186,54			
	Frais restauration CA	331,80	707,53	707,53	
	Frais divers de fonctionnement administratifs	189,19			
4	ASSEMBLEE GENERALE				
	Frais AG (repas + pourboire)	918,90		918,90	
	Bordereaux chèques des participants au repas	600,00			600,00
5	VOYAGE en CROATIE				
	Coût voyage (Voyageur N° 1)	30 036,00	30 668,42	30 668,42	
	Frais divers + remboursements	632,42			
	Reprise provision année 2013	15 266,00			
	Bordereaux chèques des participants	15 023,00	30 289,00		30 289,00
6	SORTIE à YVOIRE				
	Participation des Adhérents	1 510,50			
	Participation association Eau Vive	1 683,00	3 193,50		3 193,50
	Coût du voyage (Cars de la Vallée)	3 285,00		3 285,00	
7	SORTIE Vieux LYON				
	Frais restauration (Lycée Jehanne de France)	702,00	890,20	890,20	
	Frais divers + guide	188,20			
	Bordereaux chèques des participants	530,00			530,00
8	TOTAUX			36 470,05	39 587,14
9	RESULTATS : (Bilan positif)				3 117,09
	Répartition des ressources disponibles au 31/12/2014 :				
	compte CM : 196,15 + livret bleu : 2 901,14 + caisse espèces : 19,80 = 3 117,09 €				
Nota					

BUDGET PREVISIONNEL 2015 (en €)

RESSOURCES	MONTANT
Disponibilités au 01/01/2015	
- Compte au CREDIT MUTUEL	196,15
- Livret Bleu + Caisse espèces	2 920,94
Cotisation ARAL 2015 (25 € x 72)	1 800,00
Subvention Conseil Général	200,00
TOTAL	5 117,09
DEPENSES	MONTANT
Assurance MAIF	190,00
Frais divers (CA)	290,00
Frais de fonctionnement (divers papeterie)	200,00
Voyage en CORSE (25 x 100 €)	2 500,00
Sortie d'une journée (lieu à déterminer)	400,00
Frais d' AG du 10/03/2015 (35 x 8 €)	280,00
Réserve de fonctionnement	1 257,09
TOTAL	5 117,09